

Lovys : la première néo-assurance à protéger tous les types de foyers en France

... en lançant l'assurance pour les maisons, les résidences secondaires et les propriétés non-occupées (PNO).

PARIS, 17 AVRIL – Lovys réalise son ambition d'être la première assurance habitation 100% digitale pour TOUS les français et TOUS les foyers dans l'hexagone. Après un lancement réussi de son assurance appartement en janvier, l'entreprise complète désormais son offre avec l'assurance Maison. Les propriétaires non-occupants (PNO) peuvent également assurer leur bien mis en location à partir de 5€/mois, obligation pour tous les copropriétaires. Et les maisons de vacances ne sont pas en reste : toutes les résidences secondaires peuvent aussi être protégées.

Il y a 3 mois, Lovys se lançait dans l'assurance Habitation : son 2ème produit, après l'assurance smartphone. Avec à l'esprit 3 fléaux bureaucratiques à abattre : l'achat chronophage aux dizaines des questions, les contrats à tacite reconduction annuelle et aux 100 astérisques et, finalement, le cauchemar sans fin du règlement de sinistre. Un nouveau type d'assurance est né, du jamais-vu en France : des questions simples, des explications détaillées et intuitives, une interface épurée et, le meilleur pour la fin, des garanties sur-mesure pour un abonnement personnalisé. Le client peut annuler ou changer son contrat à tout moment, ainsi que faire ces déclarations en quelques clics. Lovys propose des produits de 10 à 20 % moins chers que la moyenne du marché, sans renoncer à des garanties importantes comme le vol et dégâts des eaux.

Les attentes étaient élevées, mais les résultats sont à la hauteur: plusieurs centaines de contrats en seulement trois mois. Cela a d'autant plus motivé la startup à compléter son offre sur l'habitation. "Près de 70% des Français vivent dans des maisons, ce qui nous a poussé à créer une assurance habitation plus inclusive. Les demandes de propriétaires et locataires étaient nombreuses ces derniers mois pour ce type de protection et je suis heureux de dire que nous pouvons maintenant tous les satisfaire.", raconte João Cardoso, CEO de Lovys. Les propriétaires peuvent aussi choisir l'assurance PNO (propriétaires-non-occupants) chez Lovys, obligatoire depuis la création de la loi Alur pour les copropriétaires louant leur bien. Finalement, Lovys est allé encore plus loin dans son ambition. Ceux qui possèdent une maison de vacances ou un bien loué à un tiers pour de courtes périodes opteront pour l'assurance "résidence secondaire". L'INSEE estime que 10% des résidences en France sont secondaires ou à usage occasionnel.

Lovys travaille aujourd'hui avec 8 groupes assureurs, dont Generali, La Parisienne et Helvetia. Au delà de la souscription directe sur son site [Lovys.fr](https://lovys.fr), l'entreprise a mis en place plusieurs partenariats, tels que les principaux inter-comités d'entreprise qui font la promotion de son offre à plus de 5 millions de français. Lovys va encore lancer 4 nouveaux produits cette année : l'assurance voyage, auto, vélo et pets. Son objectif pour 2019 : d'atteindre 25 000 contrats d'assurance en France.